

Réf: Dossier 371648

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LES HIRONDELLES ABOBO SAGBE »  
en abrégé « GSHAS »

Siège ABIDJAN ABOBO SAGBE CELESTE NON LOIN  
DU TERMINUS BUS 51 & 52, Lot 1432, Ilot 136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE LES  
HIRONDELLES ABOBO SAGBE » en abrégé « GSHAS »

Objet : La création et la gestion d'établissements scolaires privés, maternelles, primaires, secondaires d'enseignement général et technique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ABOBO SAGBE CELESTE NON LOIN  
DU TERMINUS BUS 51 & 52, Lot 1432, Ilot 136

Dirigeant(s) M KOUAME KOUASSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00113 du 10/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01730/GTCA/RC/2025 du 10/01/2025

